

# A Douvaine, un Genevois redonne vie à une friche

**Rachetées en partie par le groupe Simon, les ex-fonderies Rencast abritent des bateaux**

Marie Prieur

C'est une réalisation concrète à l'échelle du Grand Genève. Une société genevoise spécialisée dans le nautisme et le yachting est en train d'implanter une antenne à Douvaine. A quelques kilomètres de la frontière et de son siège de Collonge-Bellerive. «Pour moi, Genève, c'est aussi le Bas Chablais. Je n'ai pas l'impression de m'expatrier en venant ici. Tout ce qui touche au lac nous intéresse!» lance Luc Simon, PDG du groupe Simon, qui fait visiter les locaux.

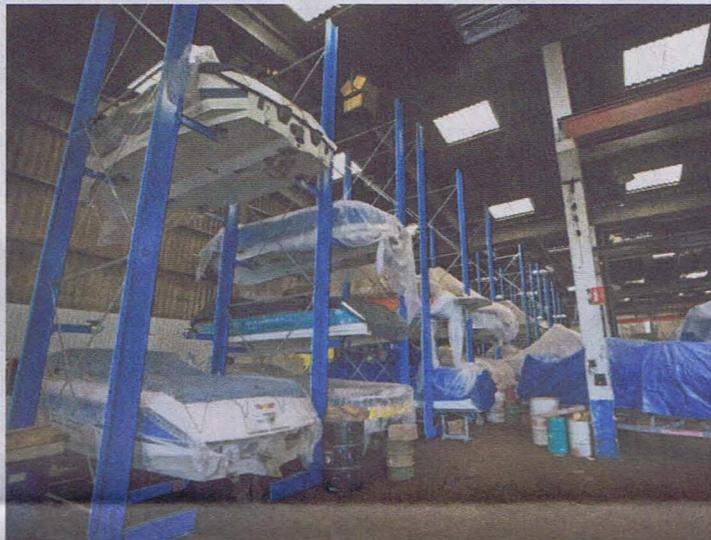
Le futur pôle nautique du Léman prendra place au sein des anciennes fonderies Rencast. Cette usine à l'arrêt depuis 2007 va être entièrement rénovée et réaffectée au profit de trois activités, dont celle du groupe Simon. De quoi donner le sourire à Pierre Fillon, deuxième vice-président de la communauté de communes du Bas Chablais (CCBC), chargé du Développement économique. «Après avoir dépollué le site, on va enfin pouvoir sortir de cette situation et réhabiliter cette friche industrielle.»

## Eliminer les PCB

Situé en entrée de commune, dans la zone des Esserts, le bâtiment défraîchi et tagué n'était point une vitrine idéale. De plus, financièrement, l'opération de dépollution, notamment l'élimination de PCB et de solvants chlorés, avait coûté 600 000 euros.

Propriétaire des 2,27 hectares (dont 7200 m<sup>2</sup> de bâti) depuis 2005, la CCBC est donc ravie de pouvoir passer à la vente et de couvrir ainsi ses frais. Le projet retenu se décompose ainsi: les services techniques de Douvaine occupent 1790 m<sup>2</sup> de bâti; l'Intermarché voisin acquiert en vue d'une extension 7323 m<sup>2</sup>, pour 512 600 euros. Enfin, le Pôle nautique du Léman rachète 9161 m<sup>2</sup>, dont 5400 de bâti.

«Nous allons augmenter la hauteur de plafond, explique Luc Simon, tout en sortant des plans et d'alléchants visuels. L'espace hivernage s'étendra ainsi sur plus de 3000 m<sup>2</sup> et sur une hauteur de 12 m. Avec une capacité de 500 places.» Le projet comprend aussi 400 m<sup>2</sup> de magasin nautique «conçu comme la grande sœur de



**Ci-dessus, Pierre Fillon (à gauche), de la Communauté de communes du Bas Chablais, en grande discussion avec Luc Simon, PDG du Groupe Simon. En bas: des bateaux sont déjà stockés au sein de l'ancienne usine.** LUCIEN FORTUNATI

# 9161

Soit le nombre de m<sup>2</sup> acquis par le Pôle Nautique du Léman

# 600

Soit, en milliers d'euros, la somme dépensée pour dépolluer le site

la Seiche, à Genève»; 2000 m<sup>2</sup> de hall d'exposition répartis sur deux niveaux; deux ateliers de 400 m<sup>2</sup> destinés à la construction, l'entretien et la restauration des bateaux; une cabine de peinture de 22 m ainsi que des bureaux.

## Jusqu'à 500 bateaux

D'emblée, Luc Simon précise: «Il ne s'agit absolument pas d'une délocalisation. On garde tous nos sites et tous nos employés genevois. De plus, si certaines pièces de base pourront être fabriquées à Douvaine, l'assemblage se fera à Genève.» «Made in Suisse» oblige!

En réalité, seul le stockage de certains bateaux est à proprement parler déplacé de l'autre côté de la frontière. «Des locaux de cette taille, couverts et où l'on peut stocker 500 bateaux, c'est une aubaine», souligne Luc Simon, déplorant que trop souvent à Genève, les bateaux hibernent dans des conditions déplorables. Et

d'ajouter: «Notre but est aussi d'amener nos techniques, notre savoir faire en France voisine.»

Luc Simon souligne aussi la rapidité des douanes française et suisse à mettre en place des procédures pour faciliter les passages de frontière des bateaux et le soutien sans failles des autorités politiques locales. Plutôt logique lorsque l'on sait que le groupe Simon entend créer des emplois. «Cinq à six dans un premier temps, peut-être dix. Puis, une fois que l'on aura pris notre essor, entre 40 et 50.» Pas question pour autant de délocaliser le moindre salarié genevois. «A terme, ce développement devrait même permettre dix emplois de plus sur le canton.»

Saluant un «exemple de bilocalisation et de coopération transfrontalière fructueuses», Pierre Fillon se félicite de l'implantation d'une activité de production et non uniquement de vente. Et espère que d'autres suivront.